

BULLETIN

Février
2024



MAIRIE DE PANNECÉ

234 rue du stade
44 440 PANNECÉ

Téléphone :
02.40.97.21.07

Mail : accueilcompa@pannece.fr

Jours et heures d'ouvertures :
Les lundis, mardis, jeudis et
vendredis :
9 h 00 – 12 h 00
Samedis :
10 h 00 – 12 h 00
Fermé les samedis de juillet/août

EDITO

Après une interruption de quelques mois, les travaux d'aménagement de la partie ouest du bourg vont reprendre début février, il s'agit de l'effacement des réseaux souples (électricité, téléphone) par l'entreprise Sobeca pour le compte de Territoires d'énergies. Dans le même temps et sur le même secteur, l'entreprise Axione va intervenir pour le déploiement de la fibre.

Par ailleurs, plusieurs secteurs de la commune vont être impactés prochainement par des travaux de renouvellement de canalisations d'eau potable (Bourdinière- Nourissière- Contrie, Aumerie et la Croix).

L'ensemble de ces travaux va contribuer à perturber la circulation. Nous vous demandons donc d'être compréhensif et tolérant avec les entreprises.



DANS CE NUMERO

Vie municipale	2 à 4
Etat-civil	3
Vie pratique	6 à 9
Vie culturelle	10 à 11
Ecole René Goscinny	12
Vie associative	13 à 15
Nouveau à Pannecé	16
France services	17
Calendrier 2024 et tarifs	18 à 19
Annuaire des services	20

Dates à retenir - Février 2024

03/02 -Rendez-vous au jardin de la Mairie à partir de 10h

09/02: Assemblée générale Association du Moulin -salle du moulin 20h30

16/02: AG Pannecé Teillé solidarité transports-Mésanger salle Gandon 15h

22/02: Don du sang Riaillé Salle de la Riante Vallée 16h30-19h30



Les articles sont à transmettre par mail à accueilcompa@pannece.fr avant le 20 du mois précédent

Conseil municipal

Procès verbal du conseil municipal du 16/11/2023

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 OCTOBRE 2023

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal du Conseil municipal du 17 octobre 2023.

FONDS DE CONCOURS – AMÉNAGEMENT DU BOURG SECTEUR OUEST

La COMPA a accordé en 2022, une aide financière d'un montant de 215 000 € pour les travaux d'aménagement du bourg secteur ouest d'un montant prévisionnel de 1 287 150 €.

Après délibération, le Conseil Municipal autorise monsieur le Maire, conformément à la délibération du Conseil Communautaire du 1^{er} décembre 2022, à demander une avance de 50% en début d'opération et le solde en fin de travaux

DELIBERATION DECIDANT D'AUTORISER LE MAIRE A SIGNER LA CONVENTION DE REVERSEMENT DE LA TAXE D'AMENAGEMENT A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'ANCENIS

Monsieur le Maire rappelle que la Taxe d'Aménagement est établie sur la construction, la reconstruction, l'agrandissement des bâtiments et aménagements de toute nature nécessitant une autorisation d'urbanisme. Elle est due par le bénéficiaire de l'autorisation de construire ou d'aménager.

La Taxe d'Aménagement est instituée de plein droit dans les communes dotées d'un PLU.

La loi de finances rectificatives pour 2022, adoptée le 1^{er} décembre 2022, redonne son caractère facultatif au reversement de la part communale de la Taxe d'Aménagement ; les collectivités ayant deux mois à compter de la promulgation de cette loi pour éventuellement revenir sur leur décision, soit jusqu'au 1^{er} février 2023.

Le 26 janvier 2023, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis décidait ainsi le retrait de la délibération n° 068C20221013 prise en Conseil Communautaire du 13 octobre 2022 sur la base de la législation en vigueur à ce moment-là (loi de finances pour 2022) et emportant la caducité de toutes les conventions de reversement d'ores-et-déjà signées entre la COMPA et certaines communes.

Néanmoins, compte-tenu de la charge des équipements publics que la COMPA assume sur le territoire des communes, il apparaît nécessaire qu'une nouvelle répartition de cette taxe soit décidée.

Chaque commune doit donc désormais reverser à l'EPCI une quote-part de la Taxe d'Aménagement en fonction de la charge des équipements publics que l'EPCI assume sur le territoire de chaque commune membre. Les équipements à prendre en considération sont ceux qui contribuent à la réalisation des objectifs de la collectivité en matière d'urbanisme.

Sur le territoire du Pays d'Ancenis, la charge des équipements publics que la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis assume est limitée, hors budgets SPIC financés par des ressources propres, aux Zones d'Activités économiques communautaires (création, extension, restructuration, entretien, etc.).

Lors du Conseil Communautaire du 28 juin 2023, les élus de la COMPA ont approuvé le principe de reversement par les communes membres de 60 % du produit de la part communale de la taxe d'aménagement, perçue par les communes sur le périmètre des Zones d'Activités économiques communautaires.

Sont concernées toutes nouvelles constructions ou extensions d'entreprises sur une Zone d'Activités économiques communautaires faisant l'objet d'une autorisation d'urbanisme selon l'article 1635 quarter B du code général des impôts à compter du 1^{er} janvier 2024. Les Zones d'Activités économiques communautaires dont il est question sont les zones existantes, les extensions futures des zones ainsi que les futures zones.

La mise en œuvre de ce reversement est conditionnée à la signature d'une convention entre la COMPA et chaque commune concernée après adoption par délibérations concordantes. Les termes de cette convention ont été approuvés par les élus communautaires le 28 juin dernier.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **décide**

D'approuver le reversement à la COMPA de 60 % du produit de la part communale de la Taxe d'Aménagement, perçue par la commune de Pannecé sur le périmètre de la Zone d'Activités économiques communautaire à compter du 01/01/24,

D'approuver les termes de la convention de reversement ci-annexée,

D'autoriser le Maire à signer la convention, ses éventuels avenants ainsi que tout document se rapportant à la présente délibération.

PLANIFICATION DU DÉVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES – DÉFINITION DE ZONES D'AC-CÉLÉRATION

Chaque commune doit définir les zones d'accélération et transmettre sa cartographie au référent préfectoral et à l'EPCI avant le 5 décembre 2023. Monsieur le Maire rend compte de la réunion qui a eu lieu à la COMPA. Cette réunion a permis d'avoir des information sur les règles de définition des zones ENR. Monsieur le Maire énumère quelques exemples :

Recensement des bâtiments pour le développement des panneaux photovoltaïques

Zones incultes telles que des anciennes décharges, des terres non cultivables...

Les étangs

Les parkings. Ceux d'une superficie supérieure à 1 500 m² auront l'obligation de les aménager pour permettre le développement des énergies renouvelables.

Etat-civil Décembre 23– Janvier 24

Naissances 2023

Nélia GUERREIRO RODRIGUES le 21 décembre 2023

Jules RICHARD le 28 décembre 2023

Décès 2023-2024

Gilbert COURAUD le 31 décembre 2023

Angèle DOUSSET le 17 janvier 2024

Vie municipale
suite

Toutes ces pistes sont à étudier sur le territoire de Pannecé.

Des ateliers de travail vont être proposés à la COMPA autour des énergies (éoliennes, bâtiments...)

Toutes les zones de développement ENR ne seront pas forcément exploitées. Il n'y a pas de zone minimum.

La définition de ces zones n'empêchera pas l'installation d'énergies renouvelables en dehors mais les démarches seront plus compliquées pour les installateurs.

Un délai supplémentaire va être sollicité en congrès des Maires pour permettre aux communes de travailler sur les zones à définir sur leur territoire.

Monsieur le Maire propose de se réunir le **jeudi 7 décembre à 20h30 en mairie** pour commencer à recenser les zones susceptibles de répondre à ces objectifs.

TARIFS 2024 (Voir fiche jointe)

Compte tenu des plaintes récurrentes, les élus décident de ne plus louer les salles communales pour les fêtes d'anniversaire des jeunes de 18 ans aux non pannecéens.

Demande de subvention pompiers Humanitaire – inondation Pas de Calais

Le GSCF a déployé sa réserve opérationnelle de matériel afin d'apporter un soutien aux collectivités du Pas-de-Calais. Les passages successifs des tempêtes Ciaran et Domingos, ainsi que les pluies, ont créé de nombreuses inondations sans précédent.

Face à cette situation et à la détresse de nombreuses communes, le GSCF a offert des motopompes, bottes, waders, balais de cantonnier, nettoyeurs haute pression, groupes d'éclairage, pelles, etc., à de nombreuses communes qui en ont fait la demande.

Le GSCF a dû réaliser des commandes de matériel supplémentaire : 50 pompes supplémentaires ont été commandées, ainsi que des bottes, des pelles, des aspirateurs à eau, etc.

Le GSCF lance un appel d'urgence concernant l'ensemble des communes de France pour poursuivre des achats et réarmer et compléter leur réserve avant la fin de l'année pour la ramener à son état initial.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de verser la somme de 500 € en soutien aux collectivités du Pas-de-Calais victimes des inondations.

DIVERS

Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle-Monsieur le Maire fait part à l'assemblée du décret n°202-1006 du 31 octobre 2023 portant création d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour certains agents de la Fonction Publique Territoriale qui autorise les collectivités territoriales à verser cette prime à leurs agents, de manière facultative et dans la limite des plafonds exposés. Plus précisément, la prime pourra être versée après délibération de l'organe délibérant et par conséquent, après avis du Comité social territorial qui se réunit le mardi 28 novembre. Le conseil Municipal émet un avis favorable.

AMF / Orange – Opération de collecte vieux portables-L'AMF 44 lance une opération inédite de collecte et de recyclage de téléphones portables usagés dans les Communes de Loire-Atlantique, dans le cadre de sa démarche partenariale avec l'opérateur Orange.

Ce nouveau dispositif a un double intérêt : protéger l'environnement, avec une baisse de la pollution accrue, ainsi que réemployer les matériaux rares des téléphones portables recyclés.

La collecte de mobiles permettra aussi de soutenir l'économie sociale et solidaire, dont tous les bénéfices seront reversés par Orange au réseau Emmaüs International. Les appareils ainsi collectés seront renvoyés dans une filière de recyclage.

Ainsi, **les 207 communes de Loire-Atlantique sont invitées à participer à cette opération citoyenne**, pour sensibiliser la population et implanter un ou plusieurs collecteurs de recyclage (les accessoires comme les chargeurs ou les écouteurs peuvent être aussi collectés).

Cette sensibilisation est d'autant plus importante puisque deux tiers des téléphones portables non-utilisés ne sont pas collectés. En France, 100 millions de mobiles usagés dorment dans les tiroirs.

Suite compte-rendu conseil municipal

Ce chiffre est alarmant lorsque l'on sait que les batteries au lithium contenues dans ces appareils sont inflammables au contact de l'air. Qui plus est, les téléphones sont le premier poste émetteur de CO2 et représentent 80% de l'impact carbone numérique dans le monde.

Pour ce faire, les communes participantes pourront commander une ou plusieurs boîtes via un espace en ligne orange dédié à ce recyclage.

Une fois le collecteur rempli, la commune devra le signaler sur son espace dédié pour qu'un transporteur puisse venir récupérer les téléphones usagés collectés.

Après présentation de cette opération, le conseil municipal émet un avis favorable.

Arrêté réglementant la réfection des chaussées neuves-Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de l'arrêté municipal concernant la réfection des chaussées neuves.

Point sur le repas des aînés / Colis de Noël-Cette année, 68 pannecéens participeront au repas le 18 novembre, 49 colis seront remis aux aînés de plus de 70 ans et 11 colis seront offerts aux pannecéens partis en maison de retraite en fin d'année.

Point sur les devis de viabilisation des lots du lotissement des Fontaines-Monsieur Le Roch, Adjoint à la voirie, présente les devis de travaux nécessaires à la viabilisation des deux lots du lotissement des Fontaines.

Point sur l'OAP rue des Cèdres-Monsieur le Maire rend compte de la réunion avec les différents partenaires pour la réalisation foncière de l'OAP. Une première offre a été reçue de Loire Atlantique Développement (LAD). Celle-ci doit être revue pour mieux répondre à la demande.

Point sur le projet du pôle enfance jeunesse-Monsieur le Maire fait le point sur le dossier. Une visioconférence a eu lieu le 20 octobre avec INERIS et monsieur Riou de l'atelier Préau pour discuter de la procédure et des contraintes liées au Pipeline, le projet étant situé dans la bande des 90 m² et avec une présence sur le site de plus de 200 personnes.

Il faut une analyse de compatibilité pour vérifier que le niveau de sécurité est suffisant. Cette analyse doit être jointe avec le permis de construire. A titre indicatif, en cas de renforcement du bâti le coût du mètre linéaire est de 1 000 €.

Mise en place des décorations de Noël-Le renne vandalisé l'année dernière va être remis en état et sera installé pour le marché de Noël organisé par l'Amicale Laïque.

La date de pose des décorations de Noël est fixée **le 2 décembre à 9h30**.

Devis signés

JP écopature – Taille de la Haie du terrain de football – Montant HT 864 €

Entreprise CROIX – Entretien annuel du moulin – Montant HT 1 640 €

LSP – Signalisation verticale – Montant HT 674.76 €

Le Jardin d'Essences – Plantation de l'espace vert du lotissement des Fontaines et du plan d'eau – Montant HT 1 101 €

Entreprise GOURET – Travaux dans SILO à Pellet – Montant HT 894.47 €

MF PRO – Vêtements de travail agent technique – Montant HT 203.92 €

TOUR DE TABLE

Karine HOUGARD -Commission scolaire : Les élus travaillent sur le tarif de la restauration scolaire. Des renseignements auprès de la CAF vont être pris pour connaître la procédure afin d'avoir accès aux Quotients familiaux des familles. Élément nécessaire pour pouvoir avancer sur le dossier.

Restaurant scolaire : Les élus de la commission scolaire souhaitent rencontrer les agents du service. Une date sera fixée prochainement.

Conseil d'école : Présentation des nouveaux représentants de parents d'élèves élus avec 78 % de participation. Le nouveau règlement intérieur a été approuvé avec des modifications de formulation concernant la tenue vestimentaire des petites filles. Le nouveau projet pédagogique d'une durée de 4 ans a été présenté avec pour thème le bien-être et le harcèlement.

Des discussions ont porté également sur les sorties scolaires qui se feront sans nuitées.

Martine DURAND-Polysons : Cette association propose de décentraliser pour pouvoir accéder à la musique en milieu rural. Celle-ci rencontre actuellement des difficultés financières. La COMPA préconise aux communes de verser la somme de 2.50 €/hab pour pouvoir aider cette association. A Pannecé, il a été versé en 2023 1.38 €.

Après la crise sanitaire du COVID il y avait plus de 146 inscriptions. L'assemblée Générale est fixée au 17 novembre.

Rodolphe LEHY-Intramuros : 350 utilisateurs d'intramuros. Le message aux assos peut permettre de faire évoluer intramuros. Des choses restent à planifier (entreprises, gestion de la boîte à idées....). Beaucoup de sujets peuvent être traités par Intramuros. Une réunion pour discuter de tous ces sujets est fixé le 30 novembre à 20h

David GAUTRET-Bibliothèque : Une demande a été effectuée par l'agent de la COMPA pour des travaux de peinture et de revêtement de sol. Le Conseil Municipal émet un avis favorable pour les murs.

Boîte à livres : La chape est coulée. L'objectif est de la poser pour le 24/11.

Morgan LE ROCH-Travaux d'aménagement du bourg : Les travaux ont pris un peu de retard en raison des intempéries. Les travaux d'Eaux Pluviales sont terminés et la réfection provisoire de la voie sera faites dès que les conditions météorologiques le permettront. L'effacement des réseaux est prévu pour le 15 janvier. Trois mois d'étude en interne sont nécessaires.

Stéphane BONNIER

Monsieur Bonnier, Adjoint aux finances invite les élus à commencer à travailler sur le budget 2024

La séance est levée.



Vie pratique

Liste des délibérations du conseil municipal du 18 janvier 2024

Approbation du procès-verbal du 19 décembre 2023

La formation des élus – art 6535

Frais de fonctionnement de l'école pour les élèves non pannecéens

Déclaration d'intention – participation à la consultation de mise en œuvre de la convention de participation du CDG 44 portant sur le risque prévoyance

EPF – Avenant n° 2 a la convention de portage foncier du bien situé 151 rue des cèdres

Gestion financière - décision modificative n°1

DIA

Divers

Prochain conseil municipal: Jeudi 22 février 2024

Vœux du député

Chers habitantes et habitants de la 6ème circonscription.

Nous pouvons émettre bien des vœux pour l'année 2024. Des vœux pour notre circonscription, qui couvre plus d'un tiers de la superficie de la Loire-Atlantique, où le mandat de député est une tâche aussi exigeante que passionnante ! Avec mon équipe et ma suppléante, nous continuons à l'arpenter et à nous nourrir de toutes les rencontres - et nous attachons aussi à répondre à vos demandes. Des vœux pour que l'Assemblée Nationale puisse retrouver son rôle et connaître un peu moins de tumulte au sein de son hémicycle. Mais sachez que l'essentiel de notre rôle se joue entre les auditions, les commissions et le travail législatif. Les sujets qui nécessiteront notre engagement entier l'an prochain sont aussi nombreux que variés et les débats toujours nécessaires.

Après la bataille perdue des retraites, ce sont les enjeux liés à la santé, l'éducation, le climat, l'eau ou encore la jeunesse qui m'occuperont encore au quotidien.

Je profite de ce bulletin pour exprimer toute ma reconnaissance aux maires, adjoint-es, conseillers et conseillères. engagé-es sans relâche au service de nos 62 communes et pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et une très heureuse année 2024.



Jean-Claude Raux

Vie pratique suite

Mairie

Deux jeunes ont été mis à l'honneur lors de la cérémonie des vœux:

Jules Lhériau: dans le cadre de la formation dispensée au collège de Riaillé des jeunes sapeurs pompiers.

Kyllian Moreau médaillé de bronze dans la catégorie Menuisier fabricant de menuiserie au concours départemental « Un des meilleurs apprentis de France 2023.



Vœux des conseillers départementaux

Leïla THOMINIAUX et Rémy ORHON, conseillers départementaux du canton d'Ancenis vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette année 2024.

L'année 2023 a été marquée par une mobilisation importante pour maintenir les urgences et la salle d'accouchement du Centre Hospitalier Erdre et Loire. Au cours de ces dernières années, l'état de santé de l'hôpital public et plus globalement de notre système de soins accessible à toute et tous, se dégrade à grande vitesse. Plus que jamais nous avons besoin d'une politique solidaire et équitable, indispensable pour construire une société apaisée et plus juste.

La population aspire à plus de justice sociale. Les territoires ruraux ont le droit d'avoir des services publics de proximité. Alors que la population augmente sur notre territoire ainsi que les besoins, leur maintien est indispensable.

Comment répondre aux défis sociaux et économiques lorsque l'urgence climatique est présente ? Le Département porte ce sujet au quotidien. Il travaille avec les communes pour repenser l'aménagement urbain en limitant l'artificialisation des sols. Il renforce les services publics et les équipements (PMI, collèges, espaces départementaux des solidarités, hébergement pour les mineurs de la protection de l'enfance...).

Nous continuerons de porter ces ambitions pour 2024.

Bonne et heureuse année !



Mairie

Venez déposer vos mobiles usagés et leurs accessoires dans l'accueil de la Mairie.

Une boîte de recyclage est prévue à cet effet.



Préparation opération argent de poche

Vous êtes nouvel arrivant sur la commune de Panncé, pour que vos jeunes de 14 à 17 ans reçoivent une invitation à participer à l'opération argent de poche venez vous signaler avec votre livret de famille aux heures d'ouvertures.

2023, une année riche pour la COMPA

La Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA), présidée par Maurice Perrion, regroupe 20 communes et 70 000 habitants. 56 élus issus des communes siègent au conseil communautaire. Pour les retrouver, rendez-vous sur www.pays-ancenis.com/compa/elus-et-decisions/le-conseil-communautaire.



Légende photo : Le bureau communautaire de la COMPA composé de Maurice Perrion, président, des 15 vice-président(e)s et de deux conseiller(e)s délégués.

Aperçu de l'actualité 2023 de la Communauté de communes du Pays d'Ancenis. (Liste non exhaustive)

Des événements phares :

Forum des métiers -20 et 21 janvier : 110 entreprises et établissements scolaires présents, 2400 scolaires le vendredi et 2000 visiteurs le samedi

L'Entreprise parle aux jeunes – 6 au 17 mars : près de 850 élèves ont visité environ 40 entreprises du territoire.

Festival Harpes au Max – 11, 12, 13 et 14 mai : plus de 50 concerts assurés par une centaine de harpistes de 15 nationalités sur 17 communes du Pays d'Ancenis

Raid Loire en Famille – 11 juin : 100 duos présents pour une journée sportive sur le secteur de Riailé

Team&Run – 30 juin : l'évènement sportif des entreprises du Pays d'Ancenis a rassemblé 1 350 coureurs issus de 151 entreprises du territoire

Eco R'aide – 5, 6 et 7 juillet : 80 jeunes de 13 à 17 ans présents à l'évènement sportif et éco-citoyen sur le secteur de Couffé

Rencontre Sport Santé Séniors – 5 octobre : une centaine de séniors ont participé aux ateliers sportifs et santé à Vallons-de-l'Erdre

Lancement des prix littéraires – 7 octobre : 12^{ème} édition du **prix Lire en Pays d'Ancenis** à Loireauxence (La Rouxière) et **ouverture du prix BD du Pays d'Ancenis** en partenariat avec l'association Ancenis BD et l'espace culturel Leclerc d'Ancenis-Saint-Géréon

20^e édition du festival *Ce soir, je sors mes parents* – 20 au 22 octobre : sur les communes de Vallons-de-l'Erdre et Le Pin, 2 300 spectateurs dont 850 élèves

Semaine de l'industrie – 27 novembre au 3 décembre : parcours de visites d'entreprises industrielles soit à destination des scolaires du Pays d'Ancenis, soit à destination de personnes en recherche d'emploi

Des actions marquantes :

Mise en place de la billetterie en ligne pour le centre aquatique Jean Blanchet

Début des travaux de l'aire d'accueil des gens du voyage à Ligné et mise en service de l'aire de grands passages à Ancenis-Saint-Géréon

Réunions publiques dans le cadre de la révision générale du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

Mise en service de la station d'épuration de Mésanger

Mise en service des giratoires à la zone d'activités de l'Hermitage et à l'Espace 23 à Ancenis-Saint-Géréon

Renouvellement des six parcours permanents d'orientation sur le Pays d'Ancenis

Théâtre forum : plus de 1 000 élèves sensibilisation à la prévention en milieu scolaire

Ouverture du nouvel Espace Entreprendre en Pays d'Ancenis, zone d'activités de l'Aéropôle à Ancenis-Saint-Géréon

Signature du Contrat Territorial Eau du bassin versant Hâvre, Grée et affluents de la Loire en Pays d'Ancenis 2023-2025

Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA) 19 candidats formés au Centre aquatique Jean Blanchet pendant 9 jours, environ 80 % de réussite à l'examen

A noter déjà pour 2024 :

Fusion de la commune de Saint-Sigismond avec Ingrandes-Le Fresne sur Loire et intégration au Pays d'Ancenis

Passage de la Flamme Olympique le 5 juin sur le Pays d'Ancenis à Ligné, Ingrandes-Le Fresne sur Loire et Vallons-de-l'Erdre

Toute l'actualité du Pays d'Ancenis sur www.pays-ancenis.com et sur les réseaux sociaux :



Vie pratique suite



Le Conseil de développement du Pays d'Ancenis

Mais c'est quoi ?

C'est un groupe de personnes (une cinquantaine) habitant le Pays d'Ancenis qui réfléchit et débat librement sur l'amélioration de la vie sur le territoire.

Et ça marche comment ?

Il se réunit en groupe thématique environ 1 fois par mois.
Chacun choisit la ou les commissions qui l'intéresse (nt) :

- Vie Sociale
- Economique
- Environnement

Et concrètement ils font quoi ?

- La commission Vie sociale lance une grande enquête sur la place de la femme dans les associations
- La commission Environnement se penche sur la situation des forêts et des haies
- La commission Economique va s'intéresser aux jeunes et leur rapport aux entreprises.



Vous avez des idées à partager sur ces sujets, vous souhaitez participer ?

Contactez les membres via : conseil-de-developpement@pays-ancenis.com



Suivez nos actualités sur Facebook :



Pour voir les rapports précédents flashez le code et rendez-vous sur le site de la COMPA <https://www.pays-ancenis.com/compa/nos-partenaires/conseil-de-developpement>



Véolia eau



Véolia va réaliser une nouvelle campagne de relève des compteurs du 15/01/2024 au 01/03/2024 pour les clients pour lesquels le relevé n'a pu être réalisé. Les agents seront munis d'une carte professionnelle.



Construction, rénovation, extension : bénéficiez de conseils d'un architecte

En 2024, les permanences gratuites mises en place par la Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA) en lien avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Loire-Atlantique (CAUE) se poursuivent.

Rendez-vous les 3^e mardis de chaque mois.

Vous désirez construire, agrandir, surélever, restaurer ou aménager une maison, procéder à une division foncière ? Vous vous questionnez sur les possibilités d'évolution de votre bien, sur l'éco-conception ? Vous souhaitez un éclairage sur les différentes maîtrises d'œuvre possibles, les démarches ?...

Avant de vous engager dans un projet, dès les premières réflexions, profitez des conseils gratuits d'un architecte du CAUE de Loire-Atlantique, association d'intérêt public. Lors de votre rendez-vous de 45 minutes, l'architecte-conseil vous aide à définir vos besoins en les conciliant à une démarche durable. Il vous conseille dans l'organisation des espaces de votre logement, le choix des matériaux et des volumes, ou vous guide dans vos démarches administratives.

Ce conseil ne se substitue ni à celui d'un architecte qui conçoit et dessine les plans de votre logement, ni à l'avis des services chargés des autorisations d'urbanisme.

Comment rencontrer un architecte du CAUE ?

Les permanences ont lieu le 3^e mardi de chaque mois de 9h à 12h30, à l'accueil de la COMPA, sur rendez-vous au 02 40 96 31 89 (centre administratif « Les Ursulines » 44150 Ancenis-Saint-Géréon).

Pensez à apporter un maximum de documents (plan, cadastre, Plan Local d'Urbanisme, photos, croquis, etc.), les recommandations de l'architecte-conseil n'en seront que plus précises !

Dates des permanences en 2024 : mardi 16 janvier, mardi 20 février, mardi 19 mars, mardi 16 avril, mardi 28 mai (exceptionnellement 4^e mardi), mardi 18 juin, mardi 16 juillet, mardi 17 septembre, mardi 15 octobre, mardi 19 novembre, mardi 17 décembre.

Toute l'actualité du Pays d'Ancenis sur www.pays-ancenis.com et sur Facebook ! (Compa44150)



Économies d'énergie : participez à une balade thermique

La Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA) organise quatre balades thermiques en février de 18h à 19h30, ouvertes à tous les habitants du Pays d'Ancenis.

Ces balades, gratuites et en accès libre, s'inscrivent dans le cadre de la mise en place du service d'accompagnement à la rénovation énergétique de la COMPA. Principal objectif : sensibiliser à la performance énergétique des bâtiments, en visualisant de manière très concrète les solutions pour rénover efficacement.

Accompagnés d'un conseiller en rénovation énergétique équipé d'une caméra thermique, les participants pourront identifier les forces et faiblesses (ponts thermiques, tassements d'isolants...) des logements. Le parcours se situe dans les rues aux alentours des lieux de rendez-vous. À l'issue de la balade, une restitution se fait en salle et permet d'échanger sur ses enseignements et sur les solutions d'amélioration de l'habitat (service local d'accompagnement, aides disponibles...).

Dates et lieux et de rendez-vous :

- **Judi 1er février 2024** : Mairie de Ligné (salle du Conseil) 3 place de la Perretterie, 44850 Ligné
- **Judi 8 février 2024** : Mairie de Vallons-de-l'Erdre (salle du Conseil) 18 avenue Charles-Henri de Cossé Brissac, 44540 Vallons-de-l'Erdre
- **Judi 22 février 2024** : Salle Joseph Thareau place de l'Église, 44370 Loireauxence (La Rouxière)
- **Judi 29 février 2024** : Mairie de Riaillé (salle du Conseil) 170 rue du cèdre, 44440 Riaillé

Informations auprès de la COMPA au 02 40 96 31 89 – www.pays-ancenis.com

Vie Culturelle



Horaires bibliothèque

Mercredi : 16h-17h30

Samedi : 10h30-12h-Dimanche : 10h30-12h30

Infos : 02 40 97 54 63 ou 06 47 15 25 17

La Bibliothèque se situe au 235 rue du Stade (à côté de l'école)

Prix Lire en Pays d'Ancenis: de nouvelles rencontres !

La 12^{ème} édition du prix Lire en Pays d'Ancenis, proposé par la Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA), via le réseau Biblio'fil, bat son plein ! De nouveaux rendez-vous sont prévus en 2024.

Prochaines rencontres

Rendez-vous autour de la traduction: Pour présenter les romans *Le radeau des étoiles* d'Andrew J. Graff et *Pour l'honneur de tous les miens* d'Amanda Skenandore et échanger avec les lecteurs, trois invités seront présents : Benjamin Guérif, directeur de la collection Totem chez Gallmeister, Laura Bourgeois, traductrice du roman *Pour l'honneur de tous les miens* et Laury-Anne Frut, directrice littéraire de Faubourg-Marigny.

A noter : Rencontre autour de la traduction le vendredi 26 janvier à 20h à la maison cordeau à Mouzeil

Lectures musicales

En mars, appréciez les lectures musicales de Rouda, slameur et auteur de *Les mots nus*, accompagné par le pianiste Nicolas Séguy.

A noter : Rencontre avec Rouda le vendredi 15 mars à 20h à la bibliothèque de Vair-sur-Loire (Saint-Herblon)

D'autres dates sont à venir en avril avec Hadrien Bels, auteur de *Tibi la blanche* et en mai avec Léna Paul-Le Garrec, auteure de *Lulu*.



Pour mémoire, les cinq romans sélectionnés pour le prix Lire en Pays d'Ancenis :

Le radeau des étoiles d'Andrew J. Graff chez Gallmeister

Lulu de Léna Paul-Le Garrec chez Buchet Chastel

Tibi la blanche d'Hadrien Bels chez L'iconoclaste

Pour l'honneur de tous les miens d'Amanda Skenandore chez Faubourg Marigny

Les mots nus de Rouda chez Liana Levi

Ils sont à retrouver dans les 27 bibliothèques du Pays d'Ancenis.

Pour participer à la 12^{ème} édition, il suffit de lire au moins trois des cinq ouvrages proposés. Pour voter, trois manières possible : par mail à biblioofil@pays-ancenis.com, en ligne ou directement à la bibliothèque de votre choix. Clôture des votes : fin juin 2024.



Plus d'infos sur biblioofil.pays-ancenis.com/ [bibliofilpaysancenis](https://www.facebook.com/bibliofilpaysancenis)

Prix B.D
du Pays d'Ancenis

bibliofil
EN PAYS D'ANCIENS

Rencontre avec

Sylvain Dorange



illustrateur de «Prison»
- éd. La boîte à bulles



Vendredi 16 février • 20h
Bibliothèque de Pannecé

bibliofil.pays-ancenis.com
bibliofilpaysancenis



Crédits : C. Chevot - de gauche à droite sur travaux protégés.

Vie
Culturelle
suite

**LE CODE DE LA ROUTE :
POURRIEZ-VOUS
LE RÉUSSIR
AUJOURD'HUI ?**

15 FÉV. 24
À 18H30

BONNEŒUVRE VALLONS DE L'ERDRE
SALLE POLYVALENTE

ENTRÉE GRATUITE ET OUVERTE
À TOUT LE MONDE POUR TOUS

PROPOSÉ À UNE RÉUNION D'INFORMATION POUR RÉVISER LE CODE DE LA ROUTE
ANIMÉ PAR ABS CONDUITE DE SAINT MARS LA JAILLE

À L'ANCIENNE - 2, 3, 4 HEURES DE CONDUITE OFFERTE PAR LA CAISSE LOCALE

Groupama vivons prévention

RÉVISION DU CODE DE LA ROUTE :

Réunion d'information pour réviser le code de la route.

Atelier animé par ABS CONDUITE de Saint Mars la Jaille partenaire de Groupama. Formation adaptée pour tout public ayant le permis.

Thèmes :

- Le code de la route (panneaux, rond points, dépassements... + petite série de code en exercice)
- Le remplissage du constat amiable avec des exemples
- Nouvelle signalisation et responsabilité en cas d'accident entre auto et vélo / trottinette électrique

ORGANISATION :
CAISSE LOCALE DE GROUPAMA PAYS DE SAINT MARS

Groupama **LOCALE ASSOCIÉE**

Groupama Lette Bretagne - Caisse Régionale d'Assurance Mutuelle Agréée Régionale Pays de la Loire - 100 rue de la République - 44100 Nantes - CS 4509 - 5502
Panneau Code, instituteur de Régime de Coopération et des Sociétés de Réassurance à la demande de la Caisse Locale de Groupama Pays de Saint Mars
Le membre ABS Conduite est membre agréé par le code des assurances et inscrit à l'Union de Contrôle Prudential et de Régulation (UCPR), 6, Place de Beaugrenier - 75008 Paris Cedex 08

Ecole René Gosciny



Carte de vœux

Les élèves de CM1-CM2 ont fait une opération "cartes de vœux" dans le bourg pour souhaiter un joyeux Noël et une bonne année aux habitants et commerçants.





Vie associative

Le marché de Noël

Le samedi 25 Novembre, a eu lieu le Marché de Noël de la commune sur la place de l'Eglise, de 11h à 20h, organisé par l'amicale Laïque de l'école René Goscinny, en collaboration avec l'association Pann'Scène Comédix . La soirée s'est poursuivie avec un concert de Noël joué par l'harmonie Saint Michel de Nort sur Erdre.

Au total une 20aine d'exposants, artisans et producteurs, de Pannecé et des communes avoisinantes, ont proposé leurs créations et produits, sous le grand chapiteau monté pour l'occasion .

Une ambiance festive s'est installée au son des accordéons de Simon et Achille et de l'orgue de Barbarie de Sylvie Manivelle. La présence du Père-Noël et de Tic et Tac a émerveillé les plus petits, tandis que les verres de vin chaud et les galettes saucisse ont régalé les plus grands.

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui nous ont aidés à faire de cet événement un si bon moment de convivialité !






FÉVRIER 2024 à LA PAUSE SOLID'ERDRE



MAISON DES
SOLIDARITÉS

Tu souhaites rencontrer des gens, vivre des moments conviviaux autour d'une activité ou partager tes connaissances... Bienvenue à la Pause Solid'Erdre !

Vendr. 2 février 15h00-17h00	<p style="text-align: center;">TRICO'THÉ</p> <p>Proposé par les bénévoles de la Bibliothèque. Venez les rejoindre avec votre tricot, votre crochet, votre broderie en cours, pour découvrir ou partager vos pratiques. Bibliothèque Porte-Plume, 4 rue de la Garenne, Bonnoeuvre.</p>
Dim 4 février. 12h00	<p style="text-align: center;">TABLE OUVERTE</p> <p>Et si on mangeait ensemble ce dimanche ? Chacun apporte ce qu'il peut, ce qu'il veut et on met tout en commun. Et prolonger avec l'Aprèm'Echecs ou d'autres jeux.</p> 
Dim. 4 fév. 14h30-17h30	<p style="text-align: center;">L'APREM'ECHECS et JEUX</p> <p>Joueur averti, débutant, ou si tu souhaites découvrir ce jeu, rejoins-nous ! Si tu as un échiquier, il sera le bienvenu. Si tu veux, tu peux aussi apporter un goûter à partager. On s'occupe des boissons.</p>
Jeu 8 février 9h30-12h00	<p style="text-align: center;">En route pour le BLABLA CAFE, à VRITZ</p> <p>Tous les jeudis matins, les résidents du Foyer Richebourg tiennent un café à Vritz: le Bla-bla Café. Pour aller leur rendre visite et partager avec eux boissons, parlotte et jeux de société, nous vous donnons rendez-vous à 9h30 devant la Pause Solid'Erdre pour organiser les voitures.</p>
Mardi 13 février 14h30-16h30	<p style="text-align: center;">Pause enCHANTée</p> <p>Vous aimez chanter et jouer d'un instrument, venez simplement juste pour le plaisir de partager un moment en chansons et en musique!</p>
Lundi 19 février 14h00-17h00	<p style="text-align: center;">Coup d'pouce COUTURE</p> <p>Vous avez des boutons à coudre, un ourlet à faire, une fermeture à changer ... et bien d'autres petits ouvrages en attente. Venez échanger trucs et astuces pour vous aider à le faire. Merci de téléphoner au 06 24 34 06 67.</p>
Jeudi 22 février 9h30-14h00	<p style="text-align: center;">Atelier CUISINE + REPAS partagé</p> <p>En partenariat avec les Restos du Cœur. Cuisiner ensemble en échangeant des recettes simples et astucieuses pour ensuite partager un repas dans la convivialité. Attention, nouvel horaire : dès 9h30 Pensez à vous inscrire avant le 18 février au 06 24 34 06 67.</p>
Jeudi 22 février 9h30-12h00	<p style="text-align: center;">Atelier JARDINAGE</p> <p>pour embellir les extérieurs de la Pause Solid'Erdre, entretenir ce qui existe, imaginer un aménagement végétal, apprendre et transmettre quelques trucs de jardinage ... Attention, même changement d'horaire : dès 9h30</p>
Vendr. 23 février 14h30-16h30	<p style="text-align: center;">Coup d'pouce NUMÉRIQUE</p> <p>Chacun peut y venir avec son appareil, ou utiliser le matériel disponible sur place, pour apprendre à mieux s'en servir, échanger trucs et astuces, dépasser un blocage, installer une application, etc...</p>
Lun. 26 février 14h00 - 17h00	<p style="text-align: center;">PAUSE CONVIVIALE</p> <p style="text-align: center;">« A la découverte de L'ILE DE LA REUNION »</p> <p>Pour passer un bon moment, papoter autour d'un café, jouer, partager des activités et coups d'pouce valorisant les échanges de savoir. Activité particulière du mois : Josie nous fera découvrir son département d'origine</p> 
<p style="text-align: center;">Accompagnement SECOURS (Accompagnement, Aides, Accès aux droits)</p> <p>Confrontés à des situations difficiles passagères ou plus complexes, nous recherchons avec les personnes comment envisager l'avenir. Ecouter, accompagner, orienter vers d'autres organismes et encourager pour rendre chacun acteur de son propre parcours. Si nécessaire, nous pouvons apporter une aide financière. Téléphone 07 86 49 60 69</p>	
<p style="text-align: center;">Accompagnement à la SCOLARITE</p> <p>Soutenir les enfants dans leur scolarité. Pour cela aider l'enfant à gagner ou regagner confiance en lui, aider l'enfant à se découvrir de nouveaux talents, vivre des temps forts avec d'autres enfants et leurs familles.</p>	

Retrouvez-nous sur
Intramuros

1 rue de la Garenne, BONNOEUVRE 44540 VALLONS DE L'ERDRE
Tél. 09 77 33 69 77 pausesoliderdre.440@secours-catholique.org



Travaux sur la commune



Aménagement du bourg

Reprise des travaux dans le secteur ouest à partir du 09 février 2024 pour les réseaux souples

Bourdinière-Nourissière-Contrie

Renouvellement de la canalisation d'eau potable à partir du 01/02/2024

L'Aumerie-La Croix

Renouvellement de la canalisation d'eau potable à partir du 05/02/2024

Coupures électricité le 28/02/2024 toute la journée

Campagne d'élagage réseau électrique

Les foyers concernés ont reçus un courrier

Rappel élagage desserte fibre

Les personnes ayant reçues un courrier doivent effectuer les travaux au plus vite

Vie associative
suite

CCFD Terre solidaire

Le CCFD Terre Solidaire est une ONG de solidarité internationale qui lutte contre les causes structurelles de la faim dans le monde en soutenant des associations locales porteuses de projets de développement pour leur communauté.

Pour les prochaines années à venir, le CCFD Terre solidaire Pays de la Loire a fait de la Souveraineté Alimentaire la grande thématique de son projet régional.

Ainsi, la conférence « Ici et là-bas, quelle agriculture pour nourrir le monde » a réuni une soixantaine de personnes le 28 mars 2023 à Trans-sur-Erdre.

Pour l'année 2024, afin de poursuivre sur le thème de l'agriculture, l'équipe locale propose 2 événements que vous pouvez d'ores et déjà noter dans vos agendas :

Le 19 mars 2024, diffusion du film « Croquantes » A Trans-sur-Erdre

Dans le cadre du mois de la femme,
ce film permet d'aborder la question de la place des femmes en milieu rural.



Du 8 avril au 5 mai, exposition photo itinérante

« La souveraineté alimentaire Ici et Là-bas »

Dans les églises des communes de Panncé, Riaillé et Trans-sur-Erdre.

Avec une série de photos de la photographe reporter Roberta Valerio, l'équipe locale du CCFD propose un véritable voyage en Mauritanie, Irak et au Tchad à la rencontre des populations locales.

Cette collection sera complétée par des photographies d'acteurs locaux, toujours dans la démarche de croiser les problématiques locales avec celles rencontrées par les partenaires du CCFD Terre Solidaire.

Contact : ccfd.ts.na@gmail.com



Nouveau à
Pannecé



CESU OU SUR FACTURES

Crédit d'impôts

**DU
TOURNEVIS
AU GAZON**
MULTI-SERVICES

**Petits travaux
Entretiens int/ext
Aménagements int/ext
Évacuation déchets int/ext
Tailles haies / Rosiers ...
Débroussaillage
Plantations
Tonte**

30mn Autour
de Pannecé (44)

06 63 91 67 77
christalen@dutournevisaugazon.fr
www.dutournevisaugazon.fr

Papier recyclé

NE JETEZ PAS SUR LA VOIE PUBLIQUE

février 2024



RETRAITE



Bon à savoir : L'attribution de la retraite **n'est pas automatique** quand vous arrivez à l'âge légal de départ à la retraite, il faut en faire la demande **5 mois avant !**

Vous souhaitez connaître votre âge de départ à la retraite ou être renseigné et accompagné dans vos démarches ?

Présentez-vous à l'espace France Services !

LES PERMANENCES

Erdre et Loire Initiatives (ELI)

mardis 6, 13, 20 et 27 février
de 9h à 12h sur RDV au 02 40 83 15 01

Espace Multimédia

mardis 6 et 20 février
infos au 02 40 09 20 13

Mission Locale

jeudis 1, 8, 22 et 29 février
de 9h à 17h sur RDV au 02 40 96 44 30

Maison Des Adolescents (MDA)

mardis 6, 13, 20 et 27 février
de 14h à 17h sur RDV au 02 40 51 55 60

Espace Départemental des Solidarités (EDS)

RDV assistante sociale et consultations puéricultrice :

EDS Vallons de l'Erdre (communes **Riaillé** et **Pannecé**) sur RDV au 02 40 97 04 70

EDS Ligné (communes **Joué s/Erdre**, **Teillé** et **Trans s/Erdre**) sur RDV au 02 40 77 06 70

Consultations prénatales : 02 44 42 12 13

Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)

Lundi 19 février

RDV obligatoire sur www.adil44.fr

France Rénov'

lundi 29 janvier (le matin)

RDV obligatoire au 02 40 96 44 70

CARSAT Service Social

jeudis 1, 15, 22 et 29 février

sur RDV au 3646 en indiquant "service social"

Mutuelle des Cheminots de la Région Nantaise (MCRN)

sur RDV au 02 40 89 22 91

DU CHANGEMENT CÔTÉ PARTENAIRE



Pôle emploi est devenu France Travail au 1^{er} janvier 2024 !

Progressivement, des changements vont avoir lieu, dans l'année afin de mettre en pratique les nouvelles règles en janvier 2025.

Pour plus d'information consulter [cette page](#).



BESOIN DE VOS AVIS

Pour rappel, vous avez jusqu'au 3 février pour aller répondre à notre sondage sur le thème de l'alimentation !

Pour y répondre, [cliquez ici](#) ou scannez le QR code ci-contre, ou venez récupérer le questionnaire en format papier, disponible dans les mairies du secteur et à l'espace France Services.



NOUVELLE PERMANENCE

À partir de janvier, vous pourrez venir **rencontrer un conseiller France Rénov'** une fois par mois à l'espace France Services. Ces conseillers sont là pour vous informer et répondre à vos questions sur les travaux de rénovation énergétique et les dispositifs d'aide financière existants.

Date et horaire des permanences dans la rubrique "permanences" ci-contre.



Calendrier des manifestations et tarifs 2024

Pannecé-Calendrier des manifestations associatives année 2024

Date 2024	Association	Manifestation	Lieu
05/01/2024	Mairie	Vœux	salle des loisirs
13/01/2024	Pann'scène Comédix	représentation	salle des loisirs
14/01/2024	Pann'scène Comédix	représentation	salle des loisirs
20/01/2024	Pann'scène Comédix	représentation	salle des loisirs
21/01/2024	Pann'scène Comédix	représentation	salle des loisirs
23/01/2024	Club de la bonne humeur	Assemblée générale	salle du Moulin
27/01/2024	Pann'scène Comédix	représentation	salle des loisirs
09/02/2024	Moulin de la Garenne	Assemblée générale	salle du Moulin
01/03/2024	Les pétanqueurs pannecéens	Assemblée générale	salle du Moulin
03/03/2024	Moulin de la Garenne	Expo ACTM	salle du Moulin
06/03/2024	Club de la bonne humeur	dictée	salle du Moulin
23/03/2024	POUR	Soirée africaine avec repas	salle des Loisirs
26/03/2024	Club de la bonne humeur	matinée détente	salle du Moulin
30/03/2024	Club de la bonne humeur	belote	salle des loisirs
07/04/2024	Moulin de la Garenne	journée des enfants	salle du Moulin
13/04/2024	Amicale Laïque	Chorale	école René Goscinny
09/05/2024	CCCP	Randonnée	salle des loisirs
12/05/2024	CCCP	remerciements	salle des loisirs
19/05/2024	Le Four des Rails	Festi'rail	Les Hauts Roseaux
01/06/2024	ACC PANNECE	repas des propriétaires	Salle des Loisirs
01/06/2024	La Gaule Pannecéenne	concours de pêche	étangs
15/06/2024	Club de la bonne humeur	concours de belote	salle des loisirs
23/06/2024	Moulin de la Garenne	Journée du patrimoine de pays	salle du moulin
29/06/2024	Amicale Laïque	fête école	salle des loisirs
20/07/2024	Les pétanqueurs pannecéens	concours de pétanque	Salle des Loisirs
11/08/2024	Moulin de la Garenne	nuit des étoiles	salle du moulin
31/08/2024	ACC PANNECE	Ball Trap	La Papinière
01/09/2024	ACC PANNECE	Ball Trap	La Papinière
14/09/2024	Mairie	cinéma de plein air	jardin de la Mairie
22/09/2024	Moulin de la Garenne	Journée du patrimoine	salle du Moulin
26/10/2024	Moulin de la Garenne	Halloween	salle des Loisirs
02/11/2024	MCP les Pannèches	Repas	salle des loisirs
23/11/2024	Mairie	repas des aînés	salle des loisirs
30/11/2024	Club de la bonne humeur	concours de belote	salle des loisirs
31/12/2024	Divers asso	Réveillon St Sylvestre	salle des loisirs

TARIFS COMMUNAUX APPLICABLES AU 01/01/24

Cimetière

Concession temporaire	15 ans	30 ans
Terrain	104.00 €	156.00 €
case columbarium	296.00 €	593.00 €

Photocopies N/B	0.20 €
Photocopies couleur	0.30 €

Salle de la poste		caution
Vin d'honneur, réunion	31.00 €	250.00 €
repas, soirée	47.00 €	250.00 €
location hors commune	75.00 €	

Salle du Moulin		Caution
Vin d'honneur, réunion	75.00 €	250.00 €
repas, soirée	102.00 €	250.00 €
location hors commune	167.00 €	

Espace des Fontaine		
Salle des sources		
Vin d'honneur, réunion	78.00 €	500.00 €
repas, soirée	106.00 €	
location hors commune	180.00 €	
Salle cascade des couleurs		
Vin d'honneur, réunion	38.00 €	500.00 €
repas, soirée	56.00 €	
location hors commune	101.00 €	

Salle loisirs commune		Acompte 30%
Vin d'honneur, réunion	95.00 €	28.50 €
concours de belote	120.00 €	36.00 €
spectacle, activité lucrative	160.00 €	48.00 €
repas, soirée, mariage (1)	266.00 €	79.80 €
mariage+retour (1)	400.00 €	120.00 €

Salle loisirs hors commune		Acompte 30%
Vin d'honneur, réunion	135.00 €	40.50 €
concours de belote	202.00 €	60.60 €
spectacle, activité lucrative	241.00 €	72.30 €
repas, soirée, mariage (1)	401.00 €	120.30 €
mariage+retour (1)	605.00 €	181.50 €

(1) cuisine comprise

Divers		Caution
Stands 3X3	18.50 €	250.00 €
Stand 5X8-Week end	57.00 €	3 500.00 €
Stand 5X8-Jour en Semaine	29.00 €	
Tables Commune	1.40 €	93.00 €
Tables Hors commune	2.10 €	93.00 €
Bancs commune	0.90 €	42.00 €
Bancs Hors commune	1.25 €	42.00 €
Cafetière	6.80 €	500.00 €
Cafetière Hors commune	11.50 €	

TARIFS COMPA AU 01/01/2023

Entretien assainissement non collectif

Prestations	unité	redevance
Vidange fosse/microstation et nettoyage préfiltre -3000 l	forfait	135.00 €
3001 à 4000 l	forfait	152.00 €
4001 à 5000 l	forfait	168.00 €
au-delà	forfait	185.00 €
Nettoyage ouvrages annexes	par ouvrage	32.00 €
urgence	forfait	190.00 €
Déplacement sur site sans intervention	forfait	97.00 €

Associations du secteur de Riailé pas le tarif hors commune.

Organismes professionnels: 1 fois gratuit puis 16,60 € sauf salle des Loisirs

Pour l'ensemble des salles il sera demandé en plus de la caution un chèque d'un montant de 250 € pour pénalité en cas de salle non nettoyée ou tapage nocturne

Païement d'un acompte à la réservation de 30 %

Associations de Pannecé enregistrées: gratuit 2 fois / an.

Micro sans fil réservé aux associations 321 € de caution

Mise a disposition vidéoprojecteurs contre chèque caution de 1500 €

Stands réservés aux Pannecéens Les stands devront être rendus secs,

Réservation de tout le matériel ainsi que la Salle de la Poste, Municipale et du Moulin auprès de Mme Le Richomme au 06 42 19 04 61 à partir de 17h. Pour la salle des Loisirs contactez le 02 40 97 21 07

URGENCES MÉDECINS

Composer le **15** en dehors des heures de consultation

PHARMACIE

Pour connaître la pharmacie de garde le soir ou le week-end, vous devez composer le numéro suivant **32 37**

Services

114 Numéro d'urgence par SMS

3919 Pour les femmes victimes de violences
24h/24 et 7j/7

INFIRMIÈRES

Cabinet de Pannecé:

Mairie Salle des Fritillaires

06 21 94 52 33 Mmes ALDUY –LEFORT

Soins à domicile et au cabinet sur rendez-vous

Cabinet de Teillé :

06 21 94 52 33 Mmes ALDUY –LEFORT

Cabinet de Riaillé:

02 40 97 87 56 Mme BARTHELEMY

02 40 97 83 97 Mme DUBOIS

Cabinet de Mésanger:

02 40 96 65 38

Cabinet de Saint Mars la Jaille:

02 40 97 08 61

ASSIEL

**Association de soins et de soutien
intercantonale Erdre et Loire: 02 40 97 42 81**

AIDE A DOMICILE

ADMR : Aide à domicile en milieu rural

02 40 29 53 32 - Secrétariat

ADT : Aide à domicile pour tous

02 40 97 75 70

ADAR : 02 40 83 14 68 ou 06 07 56 04 14

Contact Mme RENAUDIN Rachelle

ORTHOPHONISTES

Cabinet de Saint Mars la Jaille

02 40 97 40 11 Mme COLLIN

119 Pour les enfants en danger 24h/24 et 7j/7

PANNECÉ SOLIDARITÉ TRANSPORT

06 02 35 56 76

AMBULANCES

Barré: 02 40 05 39 03

Jussieu 02 40 28 22 22

Nortaises: 02 40 72 14 14

Tous les jours de 8h à 20 h et les samedis, dimanches et jours fériés appelez le 15

KINÉSITHÉRAPEUTES

Riaillé: 02 40 97 87 78-M RABAULT-M CHAPELAIS

Teillé: 02 40 97 30 61-Mme MANIÈRE

Saint Mars la Jaille: 02 40 13 20 49- M GUILLORÉ

02 28 00 15 63-Mme MANIÈRE-M RABAULT

Mésanger: 02 40 96 65 69

OSTÉOPATHES

Riaillé: 06 60 24 20 27- Mme BOUGOUYON

Mésanger: 06 83 16 84 38-M LEMONNIER

Saint Mars la Jaille: 06 70 23 43 78

NATUROPATHE

Pannecé: 06 32 02 94 86 -Mme COURATIN

PODOLOGUES PÉDICURES

Cabinet de Riaillé:

02 40 97 36 50 –Mme BOMPOIS Nelly

Cabinet de Saint Mars la Jaille:

02 40 13 26 89 –Mme PERRÉ FONTAINE

DENTISTES

Cabinet de Saint Mars la Jaille: 02 40 97 00 47

CENTRE VÉTÉRINAIRE

02 40 97 80 26